

Société « AeTECH »

Augmentation de capital et Cotation en Bourse

Le Conseil d'Administration de la société « AeTECH » tenu le 27 mars 2013 a constaté l'augmentation du capital social en numéraire, décidée par l'AGE du 03/01/2013, portant sur l'émission de 583 334 actions nouvelles au prix d'émission de 6,000 dinars l'action. Suite à cette augmentation, le capital social de la société est porté à 2 223 334 dinars divisé en 2 223 334 actions, de nominal un dinar chacune.

Les 583 334 actions nouvelles seront directement assimilées aux 1 640 000 actions anciennes et négociées sur la même ligne de cotation, à partir du **jeudi 04 avril 2013**, dans les conditions suivantes :

- Groupe de cotation : 52 (fixing)
- Code Mnémonique : AETEC
- Code ISIN : TN0007500010
- Cours de référence : 6,000 dinars
- Un seul fixing sera programmé à **13h00**
- Négociation au dernier cours coté: de **13h00 à 13h05**

Rappel sur les règles de négociations appliquées aux valeurs nouvellement introduites:

«Pendant les trois premières séances de cotation de la valeur, la fourchette autorisée est établie en appliquant un pourcentage de fluctuation de $\pm 18\%$ par rapport au cours de référence du jour; Aucun pourcentage de fluctuation additionnel n'est autorisé. Durant ces trois séances, il est programmé un seul fixing par séance. Cependant, dès qu'un cours est établi durant l'une des deux premières séances, ces règles particulières cessent d'être appliquées».